Demande d'aménagement au Chalet du Santel



Décembre 2014

**Demandeur**

Laboratoire Biométrie et Biologie Évolutive

UMR CNRS 5558 - LBBE

UCB Lyon 1 - Bât. Grégor Mendel

43 bd du 11 novembre 1918

69622 VILLEURBANNE cedex

Contact : aurelie.cohas@univ-lyon1.fr

**Motif de la demande**

Dans le cadre du suivi à long terme de la population de marmottes de la Réserve de la Grande Sassière initié en 1990, le laboratoire Biométrie et Biologie Évolutive est amené à réaliser des expérimentations sur les marmottes capturées (marquage, mesures biométriques, prélèvements biologiques, pose d'enregistreurs internes). Afin que ces expérimentations soient réalisées dans les meilleures conditions sanitaires possibles, qu’elles soient en conformité avec la législation en vigueur, et afin de favoriser la coexistence des activités de recherches conjointement aux activités menées par le personnel du Parc de la Vanoise, nous souhaiterions aménager un espace dédié à ses expérimentations dans le chalet du Santel. Le laboratoire Biométrie et Biologie Évolutive, en accord avec le Parc National de la Vanoise, demande à aménager la partie Est du rez-de-chaussée (sas d’entrée et cave).

**Détails de la demande**

L'aménagement du sas d’entrée et de la cave sera réalisé, dans la mesure du possible, en accord avec les travaux réalisés précédemment au Santel, notamment en ce qui concerne les matériaux utilisés.

1) Sas d'entrée : isolation des murs donnant sur l’extérieur (panneaux de laine de chanvre), pose d’un revêtement mural intérieur (Fermacell), application d’une peinture naturelle blanche,  aménagement électriques (éclairage plafonnier et pose de prises électriques) ;

2) Pose d'une porte coulissante en bois avec fermeture à clef entre le sas d'entrée et la cave ;

3) Cave : isolation des murs (panneaux de laine de chanvre), pose d’un revêtement mural intérieur (Fermacell) doublé d’un revêtement PVC, pose d’un revêtement PVC au sol (les revêtements PVC au sol et aux murs sont préconisés par les normes en vigueur dans les pièces d'expérimentation animale), aménagements électriques (éclairage et pose de prises électriques) ;

4) Ameublement du sas d'entrée et de la cave ;

5) Sécurisation du sas et de la cave : pose d'un détecteur de fumée, d'un détecteur de monoxyde de carbone et d'un extincteur dans chacun des espaces, armoire de sécurité anti-feu.

6) Installation d'un système de chauffage (les comités d'éthiques préconisant que les expérimentations animales ne soient pas réalisées dans des pièces non chauffées à cause des risques d'hypothermie liés à l'anesthésie). Deux solutions alternatives sont envisagées :

- installation d'un récupérateur de chaleur sur le conduit d’évacuation du poêle à bois de la pièce de vie du RDC (étude de faisabilité en cours) ;

- utilisation d'un chauffage (type radiant sur roulettes) d'appoint au gaz butane.

L'ensemble des travaux d'aménagement et d'ameublement sont décrits respectivement dans les plans ci-joint et est joint à ce dossier une simulation 3D ainsi que le logiciel nécessaire à la lecture de cette simulation.

**Réalisation de la demande**

Le Laboratoire Biométrie et Biologie Évolutive souhaite réaliser les travaux dès que possible soit dès que les conditions d'accès au chalet du Santel le permettront (au plus tôt mai 2015). Le laboratoire Biométrie et Biologie Évolutive demande une dérogation concernant l'utilisation de la piste d'accès pendant la durée des travaux afin de pouvoir transporter les matériaux et outils nécessaires. Les travaux sont prévus sur la période de mi-mai à mi-juillet 2015.

**Financement de la demande**

L'ensemble des travaux sera à l'entière charge du laboratoire Biométrie et Biologie Évolutive.

**Convention**

Le Laboratoire Biométrie et Biologie Évolutive étant amené à faire d'importants investissements concernant le chalet du Santel, le CNRS et l'Université Claude Bernard, souhaitent, pour des raisons juridiques, qu'une convention soit établie entre le CNRS, l'Université Claude Bernard et la mairie de Tignes concernant le chalet du Santel.